

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messenger suisse

Band: 31 (1985)

Heft: 5

Buchbesprechung: Les lettres

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Edition touristique : des Suisses à l'honneur

Plusieurs ouvrages suisses ont été distingués dernièrement à Paris par le Comité international du Grand Prix des guides et livres touristiques, dont le palmarès a été annoncé à Lausanne. Un prix mondial avec félicitations du jury a été décerné au journaliste José Seydoux (« Hôtel Revue »), pour les deux tomes de son livre sur l'accueil (« de l'hospitalité à l'accueil » et « Accueil d'aujourd'hui et de demain »), publiés par une maison d'édition de Denges (VD).

Parmi les autres lauréats suisses figurent la revue « Gastronomie et Tourisme » (Lugano) et les guides et livres « Horoscope des Gourmets », « Die Jungfrau-Region und ihre Bahnen », « Valais au cœur des vacances », « Arts et monuments — Jura bernois. Bienne et les rives du lac », « Museum in Basel », « Fuehrer fuer Sahara und Hoggar », « Camping Caravaning en Suisse » et « Guide Deutschland ».

La coupe de l'originalité a été attribuée aux Editions Berlitz, à Lausanne et la palme de l'éditeur a récompensé la maison Kuemmerly et Frey, à Berne.

Distinction littéraire jurassienne 1984

Sur proposition de la Commission pour l'encouragement des lettres jurassiennes, le Gouvernement jurassien, par la main de François Mertenat, ministre de l'équipement et de l'environnement, a remis à Delémont la distinction littéraire jurassienne 1984. Cette distinction, accompagnée d'une récompense de trois mille francs, a été remise à M. Jean-Paul Pellaton pour son recueil de nouvelles « Poissons d'or ».

M. Jean-Paul Pellaton, 65 ans, est né à Porrentruy où il a fréquenté l'école normale. Actuellement domicilié à Delémont, il est lecteur à l'université de Berne. On lui doit six romans et recueils de nouvelles, des récits pour la jeunesse, une pièce radiophonique, des poèmes et plusieurs études.

Lucerne : prix littéraires remis à neuf auteurs

Les prix littéraires de la ville et du canton de Lucerne, d'une valeur totale de 45 000 francs, ont été remis à neuf auteurs. La récompense la plus importante, d'un montant de 12 000 francs, est revenue à l'écrivain lucernois de 39 ans Rudolf Würsch pour ses écrits repris au théâtre sous le titre de « Herolan ». L'auteur zougnois Thomas Hürlimann a également été récompensé pour des pièces de théâtre intitulées « Grossvater und Halbbruder » et « Stichtag ».

La Bibliothèque nationale rend hommage à Monique Saint-Hélière

Une romancière régionale est aux cimaises de la Bibliothèque nationale à Berne qui a consacré à Monique Saint-Hélière une exposition du 15 mars au 15 mai. Née à La Chaux-Fonds en 1895, Monique Saint-Hélière a tiré des lieux et paysages jurassiens, de la réalité climatique, sociale et économique de la cité horlogère l'essentiel de son inspiration

et de ses chroniques. « Je suis un enfant de chez vous. Et cela, j'espère qu'on le sent dans mes livres : sinon, c'est raté », avait-elle affirmé.

Pour la Bibliothèque nationale, il s'agit presque d'un « retour ». Monique Saint-Hélière n'avait pas trouvé de bonnes conditions d'édition en France où elle s'était installée en 1926 avec son mari. Certains de ses romans étaient introuvables.

L'édition suisse a pris aujourd'hui le relais. Et le Centre de recherches sur les lettres romandes à Lausanne, surtout, a permis à la BN de faire une ample moisson de documents sur la vie et l'œuvre de Berthe Eimann, qui épouse Blaise Briod en 1917 et choisit le nom de plume de Monique Saint-Hélière en 1927 lorsqu'elle fait son entrée dans les lettres avec une plaquette en hommage à R.-M. Rilke.

Gravement atteinte dans sa santé — depuis l'âge de 32 ans et jusqu'à sa mort en 1955, à 60 ans, elle n'a plus quitté le lit — Monique Saint-Hélière avait noué de nombreuses amitiés avec des écrivains et critiques français — Jean Paulhan, André Gide, Jules Supervielle, Jean Dubuffet, Henri Ghéon. Mais la plus prestigieuse de ses amitiés est celle qu'elle a entretenue avec le poète Rilke, rencontré en 1916. C'est de 1927 à sa mort qu'elle écrit et publie cinq romans qui constituent l'essentiel de son œuvre, dont « Martin-Pêcheur », « L'Arrosoir rouge », « Bois-Mort ». L'écriture de Monique Saint-Hélière plonge volontiers dans la psychologie, mais ses romans ne sont pas des romans psychologiques. Ils se nourrissent du souvenir et du temps-mémoire, un peu à la manière de Marcel Proust. A partir de la réalité jurassienne, Monique Saint-Hélière a imaginé des chroniques sur le destin sentimental et financier de quelques familles.

Le marché du livre romand : quelques éclaircies dans le ciel de 1984

S'il est un secteur de la production économique particulier par son essence comme par sa structure, c'est bien celui du livre. Ainsi, en Suisse romande, malgré l'importance de leur production, les plus gros éditeurs demeurent des petites entreprises et c'est encore avant tout le goût de l'aventure qui les guide dans leur perpétuelle course d'obstacles. Depuis les revers qu'il a subi au milieu des années 70 — à l'issue du choc pétrolier — le marché du livre romand a lentement remonté la pente. 1984 a même été une relativement bonne année. « Quand les libraires sont contents, les éditeurs, par la force des choses, le sont aussi », commente M. Robert Junod, secrétaire de la Société des Libraires et Editeurs de la Suisse romande. Mais si les ventes progressent, les marges bénéficiaires demeurent maigrettes.

Chez les libraires, c'est actuellement l'optimisme qui domine. Ils semblent avoir repris un peu du terrain occupé par les grandes surfaces — qui assurent environ un quart des ventes globales de livres — notamment parce que le taux de change franc français/franc suisse leur a été assez favora-

ble. « Cela met les grandes surfaces dans l'impossibilité de pratiquer des discounts importants », explique M. Junod. Quant aux éditeurs, ils ont pu saluer « sinon une vraie reprise, du moins un certain nombre de succès », précise prudemment M. Junod. Les éditeurs les plus connus sont ainsi plutôt satisfaits de la marche des affaires.

Les éditeurs demeurent toutefois extrêmement discrets à propos de leurs résultats financiers. Les ventes augmentent assez régulièrement, constatent-ils généralement, mais il faut continuer à consentir d'immenses efforts financiers, notamment pour promouvoir les ventes de livres suisses à l'étranger. En moyenne, quelque soixante pour cent des livres édités en Suisse romande sont exportés. En volume, la production indigène est relativement importante. La part des livres de Suisse romande représente ainsi chaque année à peu près dix pour cent de l'ensemble des titres paraissant en langue française dans le monde, leur part dans le total des livres vendus en Suisse romande se montant à un quart environ.

Le livre bénéficie souvent d'un statut de « produit d'exception ». En Suisse, il est exempté à ce titre de l'impôt sur le chiffre d'affaires depuis 1958. Actuellement, les éditeurs s'efforcent de faire reconnaître le principe du prix unique du livre, reconnu et respecté par tous les vendeurs. Ils rencontreront d'ailleurs prochainement le conseiller fédéral Kurt Furgler pour lui exposer leurs souhaits, indique M. Junod. La notion de prix imposé a débouché sur une réglementation en Allemagne fédérale, en Grande-Bretagne et en France notamment. En Suisse, les éditeurs indigènes n'acceptent à l'heure actuelle de distribuer leurs livres dans les grandes surfaces que si celles-ci s'engagent à le vendre au prix de librairie. Dans la pratique, le principe du prix unique est donc déjà partiellement appliqué. Le problème demeure principalement au niveau des livres importés, dont les prix peuvent être « cassés » par les grandes surfaces. Les éditeurs et les libraires considèrent qu'il s'agit-là d'une concurrence déloyale.

Economie

Mais malgré toutes ces difficultés, on constate que le nombre des titres publiés en Suisse augmente assez régulièrement d'année en année. De 1765 titres en 1975, ce nombre est ainsi passé progressivement à 2062 l'an dernier, selon le recensement effectué par la Bibliothèque nationale, à Berne. La part des œuvres de nature littéraire a aussi augmenté durant la même période, passant de 19,2 à 26,2 pour cent, d'après la même source. Ce chiffre est surprenant. Il contredit les déclarations de plusieurs éditeurs, selon lesquels le livre pratique ou technique grignote du terrain au détriment du livre littéraire. Mais il faut noter que la Bibliothèque nationale intègre dans sa statistique tous les ouvrages publiés à compte d'auteur, qui peuvent sensiblement fausser les proportions.